INITIALES DU MAIRE
C.L.
A.M.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le lundi 14 janvier 2013 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Joseph Imbeault
Monsieur Adam Desbiens
Monsieur Yanick Desjardins
Monsieur Jérémie Gagnon
Monsieur Neil Brien
Monsieur Léonard Gendron

Sous la présidence du maire, monsieur Claude Lavoie.

2013/01-08

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Claude Lavoie, qui en est le président.

Madame Audrey Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2013/01-09

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire fait lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés aux affaires nouvelles :

a) Demande de salle – Association du cancer Lise Morin
b) Mandat avocat – Problématique de chevaux
c) Vente du lot 31-23 rang 1
d) Appui – OMH Ragueneau (projet Villa Ragueneau)

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers. Avec le consentement unanime des membres du conseil, l'item «Affaires nouvelles» restera ouvert.

2013/01-10

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée tenue le 7 janvier 2013 soit accepté.

2013/01-11

LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil.

2013/01-12

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer au 31 décembre 2012 au montant de 67 229.16 $ soient acceptés et payés.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE
C.S
INITIALES DU SEC.-TRÉS.
A.M.

2013/01-13 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR INCENDIE

Il est proposé par le conseiller monsieur Joseph Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois de décembre 2012 présenté par le directeur incendie adjoint et préventionniste, monsieur Yvan Imbeault, soit accepté comme dépôt.

2013/01-14 RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois de décembre 2012 présenté par l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, soit accepté comme dépôt.

2013/01-15 RAPPORT MENSUEL DE LA COORDONNATRICE EN LOISIR, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller monsieur Yanick Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport mensuel du mois de décembre 2012 préparé par la coordonnatrice en loisir, culture et communautaire, madame Estelle St-Gelais, soit accepté comme dépôt.

2013/01-16 PROCÈS-VERBAUX - COMITÉS

Aucun procès-verbal de comité n'est présenté.

2013/01-17 LOCATION – SALLE #122 DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – TIRAGE AU SORT

Attendu que les personnes suivantes ont donné leur nom pour la réservation de la salle #122 du Centre communautaire Édouard-Jean pour la période des Fêtes 2013-2014 :

26 décembre 2013 :	Marthe Gagné		
29 décembre 2013 :	Murielle Gagnon		
31 décembre 2013 :	Denise Desbiens	Mariette Desbiens	Flore Desbiens

Considérant que le conseil municipal a procédé au tirage au sort lors de la tenue de cette assemblée et ce, pour la location du 31 décembre ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que la salle #122 du Centre communautaire Édouard-Jean soit allouée comme suit : 26 décembre 2013 : Marthe Gagné
29 décembre 2013 : Murielle Gagnon
31 décembre 2013 : (1) Mariette Desbiens – (2) Denise Desbiens – (3) Flore Desbiens

Il est également résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Audrey Morin, soit autorisée à effectuer le remboursement aux personnes qui n'ont pas été choisies lors du tirage au sort.

2013/01-18 PLAINTES, REQUÊTES OU DEMANDES – ANNÉE 2012

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Audrey Morin, dépose la liste des «Plaintes, requêtes ou demandes» présentées au bureau municipal au cours de l'année 2012.

Il est proposé par le conseiller monsieur Léonard Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des «Plaintes, requêtes ou demandes 2012» soit acceptée comme dépôt.

INITIALES DU MAIRE
C.L
A.M.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2013/01-19

VENTE DE TERRAIN – LOT 134 RANG 1

Considérant que la municipalité de Ragueneau a soumis une proposition, sous certaines conditions, à monsieur Dufour relativement à la vente du lot 134 du rang 1 (référence : lettre datée du 19 mai 2011) ;

Considérant la résolution 2012/07-19 déterminant le prix de vente du lot 134 du rang 1 à monsieur Marcel Dufour ;

Considérant qu'aucune confirmation de cette offre n'est parvenue de la part de monsieur Dufour et attendu qu'un délai raisonnable a été accordé à celui-ci depuis cette offre ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un délai de trente (30) jours soit accordé à monsieur Dufour afin de nous aviser de sa décision relativement à cette offre. Il est entendu qu'à compter du 14 février 2013, monsieur Dufour n'aura plus aucuns droits ni recours relativement à l'achat de ce terrain.

2013/01-20

CONTRAT DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CADRES

Il est proposé par le conseiller monsieur Léonard Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, monsieur Claude Lavoie, à signer les contrats de travail des employés de la municipalité (employés réguliers, temporaires et personnel cadre).

2013/01-21

APPUI AU PROJET DE DESSERTE DE LA CÔTE-NORD EN GAZ NATUREL

Considérant que la municipalité de Ragueneau est d'avis qu'alimenter les entreprises et institutions de la Côte-Nord en gaz naturel ouvrirait de nouvelles avenues de développement et de diversification économique ;

Considérant qu'une nouvelle coalition pour le gaz naturel s'est formée en novembre dernier ayant comme objectif de favoriser la réalisation d'un projet de desserte de la Côte-Nord en gaz naturel ;

Considérant que la desserte en gaz naturel représente un levier majeur pour améliorer les performances environnementales et la compétitivité des entreprises en activité dans la région et pour en attirer de nouvelles en plus d'offrir la possibilité d'améliorer leur efficacité énergétique ;

Attendu qu'il est bien connu que l'absence de gaz naturel constitue un frein important à l'économie de la région et que des projets échappent actuellement à la région ;

Considérant que cette nouvelle source d'énergie est plus performante et moins polluante pourrait être profitable aux institutions d'enseignement, de santé ou d'infrastructures municipales ;

Considérant que le projet s'avèrera bénéfique à l'ensemble de la région car l'activité nouvelle générée contribuera à la consolidation des emplois et au développement des entreprises associées à l'exploitation et à la première transformation des ressources sur l'ensemble du territoire ;

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller monsieur Jérémie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Ragueneau appuie le projet de desserte de gaz naturel sur la Côte-Nord.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE C.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.M.

No de résolution ou annotation 2013/01-22

TAXE D'ACCISE – MODIFICATIONS À LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2010-2013

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 112 $ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Cette résolution abroge la résolution 2011/06-13.

2013/01-23 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2013-02

Monsieur Léonard Gendron, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement portant le numéro 2013-02 décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de voirie sur la rue des Mouettes.

2013/01-24 AFFAIRES NOUVELLES

a) Demande de salle – Association du cancer Lise Morin

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que la salle #122 du Centre communautaire Édouard-Jean ainsi que la cuisine soient allouées gratuitement à madame Sylvie Gendron pour la tenue d'un souper bénéfice au profit de l'Association du Cancer Lise Morin.

b) Mandat avocat – Problématique de chevaux

Considérant que l'inspecteur municipal et en bâtiment a avisé, et ce à plusieurs reprises, le propriétaire du 2696, rang 2 à Ragueneau, de l'interdiction de garder des chevaux sur sa propriété ;

INITIALES DU MAIRE C.L
INITIALES DU SEC.-TRÉS. A.M.

No de résolution ou annotation

Attendu que le conseil municipal juge important d'assurer le bien-être de ses citoyens et par conséquent de faire respecter la réglementation en vigueur ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Gaston Saucier, avocat, pour assurer le suivi de ce dossier et prendre les procédures légales s'il y a lieu afin de faire respecter l'interdiction de garder des chevaux à cette adresse.

c) Vente du lot 31-23 du rang 1

Considérant l'offre présentée par monsieur Marcel Dufour relativement à l'achat du lot 31-23 du rang 1, propriété de la municipalité, au prix de 8 000 $ (taxes incluses) ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Ragueneau consent à vendre le lot 31-23 du rang 1 à monsieur Marcel Dufour pour un montant de 8 000 $, taxes incluses. Il est entendu que cette offre est valable pour une période n'excédant pas 60 jours.

Il est également résolu que le maire, monsieur Claude Lavoie, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Audrey Morin, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

d) Appui OMH Ragueneau – projet Villa Ragueneau

Considérant la demande d'appui présentée par l'OMH de Ragueneau relativement à son projet de construction de logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie ;

Considérant que la municipalité a déjà investi des sommes substantielles dans ce projet et plus particulièrement par sa contribution à la réalisation des plans et devis préliminaires (architecture – mécanique – électricité ...) ;

Considérant que le conseil municipal juge important, à ce stade du projet, de poursuivre les démarches avant de clore définitivement ce dossier ;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Yanick Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Ragueneau donne son appui au projet de l'Office Municipal d'Habitation de Ragueneau en s'engageant à soutenir financièrement le projet advenant une perte de revenus de loyer pour les deux premières années d'opération.

2013/01-25

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'item «Affaires nouvelles» soit fermé.

2013/01-26

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Claude Lavoie, répond aux questions des personnes présentes.

2013/01-27

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller monsieur Adam Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 58.

Audrey Morin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Claude Lavoie
Maire

Je, Claude Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation